

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE  
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 21 NOVEMBRE 2024

**Délibération n°2024.11.162 B**

**Journée des assistant.e.s maternel.le.s du territoire de  
GrandAngoulême : demande de subvention auprès de la Caisse  
d'allocations familiales de la Charente**

LE VINGT ET UN NOVEMBRE DEUX MILLE VINGT QUATRE à 16 h 30, les membres du Bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

**Date d'envoi de la convocation :** 15 novembre 2024

**Secrétaire de Séance:** Eric BIOJOUT

Membres en exercice: **27**

Nombre de présents: **17**

Nombre de pouvoirs: **2**

Nombre d'excusés: **8**

**Membres présents :**

Michel ANDRIEUX, Eric BIOJOUT, Michel BUISSON, Monique CHIRON, Gérard DEZIER, François ELIE, Maud FOURRIER, Hélène GINGAST, Thierry HUREAU, Michaël LAVILLE, Jean-Luc MARTIAL, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU,

**Ont donné pouvoir :**

Michel GERMANEAU à Dominique PEREZ, Hassane ZIAT à Eric BIOJOUT,

**Excusé(s):**

Xavier BONNEFONT, Gérard DESAPHY, Jean-Jacques FOURNIE, Francis LAURENT, Pascal MONIER, Isabelle MOUFFLET, Philippe VERGNAUD, Vincent YOU,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241121-2024\_11\_162B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/11/2024

Affichage : 28/11/2024

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 21 NOVEMBRE 2024**

**DELIBERATION  
N°2024.11.162 B**

Rapporteur : Hélène GINGAST

**JOURNEE DES ASSISTANT.E.S MATERNEL.LE.S DU TERRITOIRE DE  
GRANDANGOULEME : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA CAISSE  
D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA CHARENTE**

**PROJET DE TERRITOIRE "GRANDANGOULEME VERS 2030"**

Pilier : UN TERRITOIRE QUI REpond AUX BESOINS DE TOUS SES HABITANTS ET DE SES COMMUNES

Ambition : ACCÈS DES FAMILLES AUX SCES DE PROXIMITÉ

Enjeux : [10201 -1) COORDINATION ENFANCE JEUNESSE]

**OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**



Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement :

ODD 4 : Politique Enfance Jeunesse

Dans le cadre de la convention territoriale globale (CTG) de GrandAngoulême, la coordination communautaire enfance jeunesse avec la caisse d'allocations familiales (CAF) co-anime, depuis mai 2021, le réseau des relais petite enfance (RPE) ainsi que celui des crèches familiales, situés sur le territoire de GrandAngoulême.

Sous l'impulsion du premier réseau et à l'occasion de la « Journée Nationale des Assistantes Maternelles », GrandAngoulême a témoigné sa reconnaissance aux assistantes maternelles du territoire, particulièrement exposées à la crise sanitaire, en organisant en 2021, une première édition de cet évènement, dédiée à la valorisation de cette profession.

Depuis, cette manifestation est renouvelée annuellement pour soutenir ce métier.

Chaque année, près d'une centaine d'assistantes maternelles participe à cette action territoriale et apprécie particulièrement l'attention portée à leur métier.

En effet, tout comme à l'échelle nationale, le nombre d'assistantes maternelles ne cesse de baisser sur l'agglomération. Au-delà des professionnels de la petite-enfance et des partenaires, les élus locaux sont particulièrement inquiets devant cette baisse, d'autant plus que, sur certains secteurs du territoire communautaire, l'offre d'accueil individuel est la seule offre d'accueil pouvant répondre aux besoins des familles.

Ainsi, GrandAngoulême réitère cet évènement, le samedi 23 novembre 2024, quelques jours après la Journée Nationale des Assistantes Maternelles (19 novembre 2024), à Krysalide. Les quelques 500 assistantes maternelles du territoire, salariés des crèches familiales compris, seront conviées à assister à une conférence sur la relation parents-assistante maternelle dans l'intérêt de l'enfant, posant notamment les différents aspects de la communication positive et bienveillante. A la suite de cette intervention, un temps convivial au moment du déjeuner favorisera les échanges entre pairs et les assistantes maternelles

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
016-200071827-20241121-2024\_11\_162B-DE  
Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/11/2024  
Affichage : 28/11/2024

pourront simultanément profiter et se détendre dans plusieurs espaces bien-être aménagés à cet effet.

A ce jour, le coût total de cet évènement s'élève à 3 826,78 € HT (plan de financement prévisionnel en annexe).

Un co-financement de la CAF de la Charente peut être envisagé, à hauteur de 30 % du total HT des dépenses, soit 1 148,03 €.

**Je vous propose :**

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à déposer un dossier auprès de la caisse d'allocations familiales (CAF) de la Charente sollicitant une subvention de 1 148,03 € au titre de la convention territoriale globale (CTG) de GrandAngoulême,

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente délibération et à cet évènement.

<b>Pour : 19</b> <b>Contre : 0</b> <b>Abstention : 0</b>	<b>APRES EN AVOIR DELIBERE</b> <b>LE BUREAU COMMUNAUTAIRE</b> <b>A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES</b> <b>ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE</b>
--	---

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241121-2024\_11\_162B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/11/2024

Affichage : 28/11/2024

DÉPENSES					RECETTES		
<b>CONFÉRENCE</b>							
NATURE DES DÉPENSES	PRÉVISIONNEL HT	PRÉVISIONNEL TTC	RÉALISÉ				
			HT	TTC			
<i>Conférence (non soumis à la TVA)</i>	640,78 €	640,78 €			<b>CAF DE LA CHARENTE</b> <b>1 148,03 €</b>		
<i>Cartes et livrets</i>	174,00 €	174,00 €					
<i>Tote-bags personnalisés</i>	486,00 €	486,00 €			<b>GRANDANGOULÈME</b> <b>2 678,75 €</b> <b>2 905,45 €</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>1 300,78 €</b>	<b>1 300,78 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>			
<b>DIVERS</b>							
NATURE DES DÉPENSES	PRÉVISIONNEL HT	PRÉVISIONNEL TTC	RÉALISÉ				
			HT	TTC			
<i>Petit-déjeuner avec service (150 pers.)</i>	2 075,00 €	2 282,50 €			<b>MONTANT TOTAL HT</b> <b>3 826,78 €</b>		
<i>Temps déjeunatoire avec service (100 pers.)</i>							
<i>valorisation salle</i>	355,00 €	355,00 €					
<i>Cartons d'invitation</i>	96,00 €	115,20 €					
<b>TOTAL</b>	<b>2 526,00 €</b>	<b>2 752,70 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>			
<b>MONTANT TOTAL</b>	<b>3 826,78 €</b>	<b>4 053,48 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>MONTANT TOTAL HT</b> <b>3 826,78 €</b>		